

## Liste Horizons 2020

Texte non communiqué

## Liste Ozon l'Avenir

Début juin, nous avons remis un courrier à M. le Maire demandant un débat en Conseil Municipal pour une gratuité sur l'année 2020 pour les commerçants de la commune utilisant l'espace public et surtout proposer des actions qui favorisent la reprise commerciale, à l'image des communes voisines qui organisent des manifestations.

Sans réponse ni échange, seule la délibération accordant deux mois de gratuité aux commerçants était inscrite au Conseil Municipal. C'est pourquoi nous avons choisi de nous abstenir.

Nous avons déjà exprimé notre position quant à la construction de la nouvelle crèche qui augmentera la capacité d'accueil de 4 places. C'est insuffisant au regard de la démographie de la commune. Le financement par la CAF n'est pas une raison suffisante pour une telle limite.

Nous sommes très favorables à la création d'un cheminement doux permettant d'y accéder depuis le centre bourg. Et le quartier des Marais ? Créer des liaisons douces pour tout le village faisait partie de notre projet. Merci de retenir cette idée. Nous aimerions participer à son élaboration.

Construire un plan « petite enfance » avec notamment le lien nouvelle crèche – RAM est indispensable. Ouvrons les échanges avec tous les acteurs.

Lors du Conseil Municipal d'octobre, il est proposé de mutualiser les services de la mairie et du CCAS pour obtenir de meilleures offres financières. Bien sûr nous approuvons. Mais pourquoi ne pas étendre cette démarche aux autres communes de la CCPO ? Diminuer la charge financière de fonctionnement donnera des marges de manœuvres pour des investissements et services favorables aux symphorinois.

La création d'une complémentaire santé communale, la mutualisation pour la fourniture d'énergie sont autant de moyens que la municipalité peut aisément actionner au profit des symphorinois dans cette période si particulière.

Là encore nous sommes prêts à contribuer de façon constructive à la mise en œuvre de ces projets pour le bien de tous et dans le respect de chacun.

## Pratique

### Hôtel de Ville

► **Accueil du public**  
lundi, mardi, mercredi, jeudi :  
8 h 30 - 12 h 00 ; 13 h 30 - 17 h 30  
vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 ; 13 h 30 - 18 h 30

### Permanences

► **Service urbanisme** : sans rendez-vous le lundi et le mardi (13 h 30 - 17 h 30) ; sur rdv les autres jours.  
► **Opération façades** : conseils et subventions, sur rendez-vous en mairie.  
► **Conciliateur de justice** : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois, de 9 h 00 à 12 h 00, sur rendez-vous en mairie.

► **Point conseil architecture** : 2<sup>e</sup> vendredi du mois, de 14 h 00 à 17 h 00, à la maison des associations (salle Agrippa). Sur rendez-vous auprès du CAUE : 04 72 07 44 55.

► **Carte d'identité & Passeport**  
Sur rendez-vous obligatoire, à prendre via internet. Toutes les infos sur [www.saintsymphoriendozon.fr](http://www.saintsymphoriendozon.fr)  
> Mes Démarches.

### Bibliothèque

...⚡ **Ouverture au public**  
• Lundi : 15 h 30 - 18 h 30  
• Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 ; 15 h 30 - 18 h 30  
• Jeudi : 15 h 30 - 18 h 30  
• Vendredi : 10 h 00 - 12 h 00 ; 15 h 30 - 18 h 30  
• Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

### Environnement

► **Sitom Sud Rhône (Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères)**

Tél. : 04 72 31 90 88 ;  
[www.sitom-sud-rhone.com](http://www.sitom-sud-rhone.com)

• Déchetterie : ZI du Pontet  
Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :  
Lundi, mercredi et samedi :  
8 h 30 - 12 h 00 ; 14 h 00 - 18 h 00  
Vendredi : 15 h 00 - 18 h 00

...⚡ **Carte nominative en mairie**  
Accès possible aux autres déchetteries du Sitom.

• Collecte des bacs gris (ordures ménagères) : tous les mardis.  
• Collecte des bacs jaunes (tri sélectif) : un mercredi sur deux.

...⚡ **Bons de commande bacs gris, composteurs / Subventions récupérateurs d'eau** : en mairie ou sur [www.saintsymphoriendozon.fr](http://www.saintsymphoriendozon.fr)

### Contacts urgences

► **Depuis un téléphone portable** : 112

► **Samu** : 15

► **Police** : 17

► **Pompiers** : 18

► **Gendarmerie**

29, avenue des Portes de Lyon

Tél. : 04 78 02 71 20

► **Police municipale** : poste en mairie

Tél. : 04 78 02 36 36

### Marché

Tous les vendredis, 7 h 00 - 12 h 00,  
place du Marché et place Cinelli

### Travaux extérieurs

► Tonte de la pelouse, taille d'une haie... c'est autorisé : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 ; le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ; le dimanche et les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.